



Assemblée des Premières Nations
Conférence nationale de l'APN sur le logement et les infrastructures
*Combattre l'écart : Améliorer le logement, les infrastructures
et l'eau potable des Premières Nations*

Le Westin Calgary centre-ville, Calgary (Alberta) | Du 19 au 21 février 2025

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES DÉLÉGUÉS

Veuillez noter que trois petits déjeuners et deux repas du midi sont prévus pendant la conférence.

FRAIS D'INSCRIPTION DE GROUPE (incluant la TPS) :

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> 0 \$ Chefs | <input type="radio"/> 600 \$ Délégués d'entreprise ou de gouvernements |
| <input type="radio"/> 300 \$ Délégués des Premières Nations | <input type="radio"/> 0 \$ Étudiants (avec carte d'étudiant valide) |
| <input type="radio"/> 0 \$ Opérateurs de l'eau des Premières Nations | <input type="radio"/> 0 \$ Gardiens du savoir / Aînés |
| <input type="radio"/> 0 \$ Opérateurs de l'eau des Premières Nations en formation | |

COORDONNÉES (veuillez imprimer) :

Prénom : _____ Nom : _____
Titre : _____ Nom de la Première Nation / Organisation / Entreprise : _____
Adresse : _____ City/Ville : _____
Province/Territoire : _____ Code postal : _____
Courriel : _____
Tél : () _____ Téléc. : () _____
Veuillez nous signaler tout problème de mobilité, toute allergie alimentaire ou tout autre besoin : _____

MODE DE PAIEMENT (veuillez cocher une case):

Chèque d'organisation (Ci-joint) à envoyer par la poste à apporter à AGA

Visa Master Card Amex



Numéro de la carte: _____ Expiration (MM/AA): ____ / ____ Numéro CVC (au dos de la carte): _____

Nom sur la carte : (please print): _____

Signature du titulaire de la carte : _____ Montant autorisé : \$ _____

Adresse courriel pour le reçu : _____

N° de TPS : 133649848 RT 0001

Les formulaires de préinscription et le paiement doivent parvenir au bureau de l'APN au plus tard le 10 février 2025. Des frais administratifs de 50 \$ s'appliqueront pour toute annulation avant le 26 janvier 2025. Les frais d'inscription ne seront pas remboursables après le 3 février 2025.

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Fraternité des Indiens du Canada. Les paiements et les formulaires d'inscription doivent être envoyés à l'attention de Tash Cote, coordonnatrice des inscriptions, Conférence nationale sur le logement et les infrastructures, Assemblée des Premières Nations, 50, rue O'Connor, bureau 200, Ottawa (Ontario) K1P 6L2, par télécopieur au 613-241-5808 ou par courriel à registration@afn.ca.

L'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations est un événement public où des photographies, des enregistrements audio et vidéo peuvent avoir lieu. En assistant à l'événement, tous les délégués consentent à la publication potentielle de photos et d'enregistrements audio/vidéo de l'événement par l'Assemblée des Premières Nations. Tous les participants devront respecter le code de conduite pour participer à l'événement.

Veuillez consulter les mises à jour sur le site Web de l'APN à l'adresse www.afn.ca